

## JEUDI 18 OCTOBRE 15H CHAUMONT DANGER SUR NOS PENSIONS ET RETRAITES

APPEL DES SYNDICATS DE RETRAITÉS CGT, FO, CGC, FSU, CFTC, UNSA, SOLIDAIRES ET FGR-FP

### RENDEZ-VOUS PLACE DES DROITS DE L'HOMME

Devant la permanence de la députée Bérangère Abba

#### Après le 9 octobre, on continue le 18...



Par Jack Formet, syndicat CGT des retraités de Chaumont

C'est à l'appel des organisations syndicales de retraités haut-marnaises que 350 personnes se sont rassemblées, mardi 9 octobre, au square du Boulingrin. Elles étaient là pour dénoncer la malfaisance de la politique gouvernementale mais aussi pour encourager l'unité syndicale qui a présidé à la tenue de cette manifestation.

Que ce soit durant l'allocution de Guy Beck qui a détaillé la liste des méfaits subis par nos populations ou dans le cortège qui a suivi, pas une voix ne s'est interrogée sur les tractations en cours au palais de l'Élysée, donnant à l'adage bien connu toute sa raison d'être : « on change pour ne rien changer ». Les têtes étaient ailleurs, d'autant plus que l'équipe aux manettes du pouvoir entend asséner de nouveaux et rudes coups. Les préoccupations du moment n'ont cependant pas terni l'ambiance chaleureuse et fraternelle qui a marqué ce rassemblement, moment que plusieurs participants ont choisi pour donner leur adhésion à notre syndicat.

Cette journée d'action n'a pas manqué de saluer les postiers en grève tout comme les nombreuses initiatives qui se sont déroulées dans le pays. Elles vont se poursuivre et s'amplifier notamment le 18 octobre, date à laquelle les retraités sont unanimement conviés. Rendez-vous est donné à toutes et à tous, à 15 heures, place des Droits de l'Homme à Chaumont, devant la permanence de la députée Bérangère Abba. **J.F.**



Le Livre d'or est rempli de petits mots élogieux pour les six sculpteurs qui avaient accepté notre invitation pour la quatrième édition de l'Expo d'Octobre dans ce superbe espace qu'est la Maison des Carmélites. Pour les organisateurs (Le syndicat CGT des Forges de Courcelles, l'UL CGT de Langres et notre syndicat), les appréciations sont tout aussi sympathiques... 220 personnes étaient présentes vendredi soir pour le vernissage. Samedi, plus de 200 personnes sont venues pour cette promenade extraordinaire dans l'univers des six artistes et nous avons compté 250 visiteurs dimanche...

Nous reviendrons sur cet événement culturel et syndical ; en attendant, place aux premières photos de l'installation de l'exposition et du vernissage (Voir ci-dessous). Elle sont signées David Jacquelin...

<https://photos.app.goo.gl/JH7CfjrajxhckdmM6>

Exp  
osition  
d'Octobre



# À Colombey : Sarko-Macron, même combat (de tricheurs) !

Il n'est pas si loin le temps où les politiques (et surtout les présidents de la République) avaient encore la décence de ne pas l'ouvrir quand ils venaient à Colombey-les-deux-Eglises. Les journalistes qui se déplaçaient dans l'espoir de recueillir une déclaration en étaient toujours pour leurs frais. On considérait - y compris à l'époque de Chirac - que l'image était déjà suffisamment racoleuse comme cela. Y ajouter ne serait-ce qu'une petite phrase sur la situation présente aurait été jugé nauséabond.

Mais depuis qu'on est passé au pouvoir décomplexé, toutes les flatulences sont permises. On se débrouille juste pour que l'odeur ne se remarque pas trop.

À l'époque de Chirac, tout le monde pouvait encore assister aux dépôts de gerbes. Le président se promenait dans la foule. Il n'y avait pas de barrière entre lui et la populace. On a même vu des journalistes mécontents brandir des pancartes hostiles au gouvernement. C'était à propos de leur fiscalité spécifique (quand on touche à leur bourse...).

Aujourd'hui, seuls les journalistes accrédités peuvent accéder à l'«événement». Les rues du village sont bloquées. Il faut montrer patte blanche. Pratiquement toutes les personnes présentes sont invitées.

Pour Sarkozy, on faisait venir des bus de militants de toute la région, aux frais du parti. Pour Macron, qui n'a pas vraiment de troupes, c'est un peu plus compliqué. La foule se résume à 200 personnes avec les enfants des écoles. Il faut aux journalistes des télévisions nationales (1) beaucoup d'adresse pour cadrer le public afin de donner l'illusion d'un bain de foule. Et puis se produit l'imprévu : une retraitée du village, qui est passée à travers les mailles du filet, vient dire que sa pension ne lui permet pas de vivre correctement.

Macron, qui ne s'attendait visiblement qu'à des paroles de soutien, la traite alors par le mépris. Il lui raconte la fable de De Gaulle en famille. Le grand homme admettait, paraît-il, qu'on lui dise tout ce qu'on pensait, mais pas qu'on se plaigne (2). Il faudrait donc que les Français se comportent avec leur président, comme les enfants de de Gaulle avec leur père et grand-père.

Mais pour qui se prend Emmanuel Macron ? Après s'être vu en Jupiter, le voilà qui prétend devenir notre père ! Sa comparaison est d'autant plus mal venue que ce «père»-là utilise les gendarmes pour empêcher de l'approcher ceux de ses enfants qui ont des choses à lui dire. Un «père» qui, de plus, place les plus dociles derrière des barrières.

Certes, on est censé pardonner beaucoup à un père. On peut admettre qu'il ait des idées rétrogrades et qu'il s'appuie sur des jugements faussés par la fréquentation d'un monde trop éloigné de nos réalités. Mais qui voudrait d'un père tricheur ?

**Elté**

(1) Heureusement, France 3 a su donner des images plus conformes à la réalité.

(2) Petite remarque au passage : pour qui connaît l'histoire de Charles de Gaulle, il n'était certainement pas le mieux placé pour vouloir empêcher les autres de se plaindre...



## MACRON RAS-LE-BOL !

Le Jhm - édition du 11 octobre- donne sur une pleine page la parole aux retraités. Elles et ils y expriment leur angoisse, leur colère face à la politique du gouvernement. Un ras-le-bol perceptible dans toutes les discussions que nous avons avec les Haut-Marnais. C'est cela qui a conduit les syndicats de retraités à maintenir leur propre rassemblement à Chaumont. Action d'autant plus légitime que les UD appelaient à manifester le même jour... en ordre dispersé. Résultats plus que mitigés pour ces deux initiatives ; par contre, le rassemblement des retraités du 9 octobre a été un grand succès et en a étonné plus d'un.

Tous les retraités interviewés dans cette page du Jhm tiennent le même langage : « Ce n'est pas facile de faire face aux dépenses ». « Il faut que le gouvernement arrête de nous prendre pour des vaches à lait ».

Ces paroles résonnent comme autant d'appels au syndicalisme à poursuivre son action contre la politique de Macron et à consolider encore son unité.

Le 18 octobre, **huit syndicats** de retraités iront dire à Mme Abba qu'il faut arrêter de jouer les godillots et qu'une députée digne de ce nom n'est pas payée pour faire des risettes aux ministres et à Macron lorsqu'ils viennent par ici. Un élu se doit d'abord à celles et ceux qu'il ou elle est censé représenter...

En conclusion, un dernier extrait de cette page du JHM : « J'étais mécanicien d'entretien en travaux publics. J'ai travaillé 43 ans sans un jour d'arrêt ni de chômage et jusqu'à 52 heures par semaine ! Tout ce qu'on a on le mérite ! » Rien à ajouter

**Le syndicat CGT des retraités de Chaumont**



# Parc National : qui a lu les 493 pages de la charte ?



Marie-Rose Patelli, maire déléguée de Marmesse

C'est la question que j'ai posée mardi soir à la cinquantaine d'élus qui assistaient à la réunion d'information sur la charte du Parc National. Réponse 2 ! Pourtant, avant de voter ce pavé qui va engager tout un territoire pour 15 ans, il est indispensable de savoir ce qui nous attend.

D'abord cette charte ne parle que de préservation, de conservation, de protection, d'éducation à l'environnement ... pas de volet économique, pourtant attendu par beaucoup, le tourisme y est évoqué dans 5 pages et, sur la filière bois, on ne peut qu'être inquiet en lisant "*ainsi le choix de maintenir une exploitation forestière a des effets potentiellement négatifs sur les dimensions qui concernent le milieu naturel...le renforcement de la naturalité se traduit par une baisse du volume du bois mobilisable*".

Ne parlons pas non plus du soutien énoncé à l'agriculture bio, quand on connaît autour de soi des agriculteurs qui attendent depuis 2 ans les subventions auxquelles ils ont droit. Ce n'est pas l'argent du Parc national qui va les aider car, comme partout, les subventions de l'Etat sont en baisse et les parcs sont déjà financés avec une partie de notre facture d'eau. Bref, la charte c'est contraintes et mise sous cloche de notre forêt ainsi que des prairies. Suppression des puits, plus d'empoisonnement dans les parties publiques des cours d'eau, interdiction de porter atteinte aux végétaux et les champignons à ramasser sont listés et réglementés par le conseil d'administration. Interdiction de chasser dans les zones appelées Portes d'entrée du parc, les travaux de rénovation, d'extension, de réhabilitation de bâtiments, la circulation sont soumis à autorisation du directeur. Bref, pourquoi faut-il un Parc national pour préserver une nature que l'on a su préserver depuis des siècles ?

## Un parc national pour la séquestration de carbone dans les puits forestiers.

Cela m'a été confirmé par M. Parmentier qui a même ajouté, "vous êtes contre ?". Les parcs nationaux sont faits au départ pour protéger la nature devant un gros afflux de tourisme (les Calanques, la Vannoise). Ici, c'est pour **séquestrer le carbone** comme nous y encourageant toutes les COP 20/22/23. Par exemple, un arbre de 5m3 peut absorber l'équivalent de 5 tonnes de CO2. Cela correspond aux émissions de gaz de 5 vols aller-retour entre Paris et New York. Donc, après avoir été choisie pour enfouir des milliers de mètres cubes de déchets nucléaires, la Haute-Marne est encore choisie pour stocker le carbone en mettant sous cloche ses forêts. Le Parc national n'est pas du tout "un cadeau" du gouvernement (et on sait qu'il ne nous en fait pas beaucoup) pour relancer une activité dans notre département en perdition.

Il va servir les intérêts des grands pollueurs qui vont continuer à bétonner, les 100 entreprises responsables de l'émission de 71 % de gaz à effet de serre, à polluer pendant qu'ici la charte nous demande "d'être exemplaires sur notre consommation d'eau, la réduction de nos déchets, des gaz à effet de serre..."

C'est ça, le Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, une vaste escroquerie !



# RENDEZ-VOUS JEUDI 18 OCTOBRE CHAUMONT - 15H

**PLACE DES DROITS DE L'HOMME**

**DEVANT LA PERMANENCE DE LA DÉPUTÉE B. ABBA**

Les dernières décisions du gouvernement concernant les pensions de retraite aboutissent à un recul social de plus de 70 ans. Dans le PLFSS 2019 (Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale), la pension de retraite est menacée. Macron veut en faire une simple « allocation sociale ».

## ILS VEULENT BAISSER ENCORE LE POUVOIR D'ACHAT !

Il veut revaloriser les pensions, comme les prestations sociales, de seulement 0,3 % en 2019 et 2020, alors que les prix ont augmenté de 2,3 % ces 12 derniers mois. Des prestations sociales, comme l'APL, ne suivront plus l'inflation et contribueront à la baisse du pouvoir d'achat.

**Ce n'est pas acceptable : en 3 ans, un mois de pension a été pris dans la poche du retraité**

**EXEMPLE CONCRET** d'un ou une retraitée qui percevait en décembre 2017 la pension moyenne de 1 376 € bruts. Sans compter les pertes du passé (gel des pensions, taxes CASA et CRDS), à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la **perte est de : 1,7 %** avec la CSG + 1,7 % selon l'estimation de la hausse des prix pour 2018 = 561 € de perte de pouvoir d'achat pour l'année 2018.

Si le gouvernement limite à 0,3 % la revalorisation des pensions pour une inflation estimée à 1,7 %, ce sera une **perte de 511 € par an** en 2019 et autant en 2020. Cela représente plus de 1 500 € sur trois ans ! Tout le monde perd plus d'un mois de pension.

## LE 18 OCTOBRE, EXIGEONS :

**La suppression de la hausse de la CSG** qui pénalise les retraités et retraitées de 4,5 milliards d'euros et fait baisser le taux de remplacement de 2,5 % en net pour les retraité-e-s depuis cette hausse. Nous demandons l'inscription de la suppression de cette hausse dans le PLFSS 2019.

**La revalorisation de toutes les pensions** par la fin du gel des pensions, le rattrapage des pertes subies, le refus du 0,3 % 2019-2020.

**L'indexation des pensions sur les salaires** et un minimum de pension au SMIC pour une carrière complète.

**Le maintien des pensions de réversion**, sans conditions de ressources.

**La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la sécu** et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre du service public.



## LA POSTE : la réorganisation des services, ça ne passe pas !

La Poste réorganise à tout-va : suppression de onze postes, minutage de chaque opération ou geste de travail comme dans les Temps Modernes de Charlot ; on en connaît les conséquences sur la vie et la santé des salariés. Dans son intervention, Alexandre Pernet, secrétaire de SUD PTT Marne (le syndicat qui appelait à la grève) a dénoncé cette politique guidée par la recherche des profits au détriment de l'intérêt de postiers et des usagers. « Nos facteurs souffrent, la charge de travail ne cesse d'augmenter, les arrêts de maladie s'accumulent et la qualité du service public se détériore » « C'est le combat de tous », devait-il lancer en conclusion de son intervention. Effectivement, c'est le combat de tous, postiers ET usagers. Notre syndicat qui mène un combat pour la défense des services publics de proximité est venu apporter son soutien et la solidarité des retraités aux postiers en lutte ...



## ANIMAL EXPLORA Les Daims-Dons de la Farce

Le Parc aux Daims est fermé pour cinq mois afin d'y parquer, loin des visiteurs, ces bêtes mordeuses, en abattre la moitié, et éviter tous accidents. Ce mercredi, nous découvrons dans le JHM la nouvelle campagne d'affichage du Conseil Départemental. Et, surprise, une des affiches nous invite à venir nous promener au milieu des daims dans le parc de Châteauvillain ! N'a-t-on pas prévenu la charmante dame qui pose au milieu de ces ongulés qu'elle risque de graves morsures de ces bêtes féroces, qu'elle risque aussi de se prendre un arbre sur la tête ainsi que de tomber dans les tranchées creusées à la dynamite pour l'enfouissement des réseaux d'Animal Explora.

Le président du conseil départemental va-t-il être poursuivi devant les tribunaux pour avoir laissé cet ingénieur se mettre en danger pour cette campagne publicitaire ! Plus sérieusement, les habitants de Châteauvillain et des communes

associées, qui sont toujours propriétaires du parc, qui est seulement mis à disposition du Conseil départemental pour le projet Animal Explora et aucun autre, (sauf 50 hectares vendus) en ont assez d'être les daims-dons de la farce qui se joue entre la Préfecture et le Conseil Départemental.

## RÉFORME DES RETRAITES

### Quand c'est flou... c'est qu'il y a un loup !

Le haut-commissaire aux retraites a réuni les organisations syndicales de salariés et d'employeurs le 10 octobre pour un bilan de la 1ère phase de concertation sur la réforme systémique des retraites.

Face aux risques que comporte une réforme aussi radicale, en particulier, pour les salariés les plus fragiles (carrières hachées, CDD, etc.), le gouvernement allonge les délais et recule la présentation du projet de loi à juin 2019, après les échéances électorales.

Les mécanismes de redistribution et de solidarité sont tous remis en cause, ce qui vise en premier lieu les salariés du secteur privé. Il y a tout lieu de craindre que les nouveaux mécanismes de solidarité soient plus restreints, plus ciblés, plus individualisés, avec des économies réalisées sur le dos des plus fragilisés. Cette perspective de régime unique conduirait à la disparition des régimes des fonctionnaires et des régimes spéciaux... De même, les complémentaires disparaîtraient.

En affichant le maintien du niveau de cotisation (28 %) et de l'âge d'ouverture du droit à retraite (62 ans), le gouvernement veut faire croire que le nouveau système maintiendra le niveau de pension et l'âge de départ, avec un supplément de transparence. Il n'en est rien.

Le système en point ne permet d'évaluer la pension qu'à la veille de la retraite. Il prend en compte la totalité de la carrière et pas les meilleures années (privé) ou la fin de carrière (public). La solidarité ne consistera qu'en points supplémentaires dont rien ne garantit qu'ils seront au niveau du salaire antérieur (maladie, chômage, maternité, etc.).

Pour la CGT, les priorités sont : quel montant de pension et à quel âge ?

(Extraits)

## PRENEZ CONTACT - ADHÉREZ

SYNDICAT **CGT** DES RETRAITÉS DE CHAUMONT  
24 avenue du Général Leclerc - 52000 Chaumont

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Site du Syndicat <http://cgtretraites-chaumont.fr>

Mail [secretariat@cgtretraites-chaumont.fr](mailto:secretariat@cgtretraites-chaumont.fr)

Téléphone : 06 79 61 00 78

